CGV - REGLEMENT - FRAPPADINGUE

La FRAPPADINGUE est une manifestation organisée par l'association LA SALICORNE, Centre d'affaires Opalopolis, bureau 1, Boulevard Ed Lévêque 62630 ETAPLES.

NATURE DE L'EPREUVE

La Frappadingue est une épreuve sportive, une course à obstacles.

J'admets que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et que je ne dois pas m'inscrire si je ne suis pas correctement entraîné et apte médicalement. L'épreuve comprend deux parcours : un format S de 5 à 6km avec 15 obstacles environ et un format L de 10 à 12km avec 30 obstacles environ naturels ou artificiels.

J'ai pris connaissance qu'une partie du parcours se déroule en milieu naturel et urbain et peut-être constituée de passages en eau, que le fait de savoir nager est nécessaire (savoir traverser un bassin de 25m), qu'une partie du parcours nécessite le passage d'obstacles dont la hauteur sans palier peut atteindre 2.50 mètres.

J'ai conscience des contraintes spécifiques liées à l'épreuve.

J'ai pris connaissance du présent règlement ainsi que des informations présentes sur la page web dédiée.

CERTIFICAT MEDICAL

Je fournis un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la course à pied en compétition ou d'une licence FFA. Aucun dossard ne sera remis sans la présentation d'un certificat médical (en langue française) ou d'une attestation de licence sportive.

ANNULATION DE L'EPREUVE

Force Majeure

L'Association la Salicorne ne saurait être recherchée si l'évènement et /ou le programme devait être annulé/interrompu ou modifié pour un cas de force majeure ou par une décision administrative.

Pour les besoins des présentes, les parties conviennent d'attribuer aux évènements suivants les effets de la force majeure : incendie, conditions climatiques ou politiques rendant impossibles ou très difficiles la tenue de l'évènement et notamment : inondation, épidémie, attentat, ouragan, tornade, tempêtes, orage, gel, tremblement de terre, guerre civile, arrêt de travail, lock out ou grève des personnels et/ou sportifs nécessaires à la tenue de l'évènement ou à l'acheminement des compétiteurs, révolution, émeutes, mouvements de foule, retrait ou suspension des autorisations préfectorales, vol de tout ou partie du matériel nécessaire à la tenue de l'évènement, conditions rendant impossible ou très difficile le maintien de la sécurité des participants à l'évènement, défection substantielle des participants à l'évènement.

A tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de l'épreuve pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou pour cas de force majeur.

Dans ces conditions, aucun remboursement ne pourra être exigé.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à partir de 16 ans, l'accès à la bière d'arrivée ne sera pas autorisé aux 16-18 ans.

Pour les 16-18 ans, une autorisation parentale sera obligatoirement à fournir au moment du retrait des dossards.

Les tarifs d'inscription sont accessibles sur notre site internet et modulés selon la date d'inscription du participant. Le prix est progressif. Il est fixé à 35 euros à l'ouverture des inscriptions pour le format S. Il est fixé à 45 euros à l'ouverture des inscriptions pour le format L. Les droits d'inscription sont ensuite modulés en fonction des dates d'inscription. Ces prix sont clairement affichés sur la plateforme d'inscription en ligne et/ou sur le site internet. L'inscription comprend la participation à l'épreuve et une médaille finisher.

Je reconnais que la charge d'inscription n'est ni remboursable, ni échangeable, ni réutilisable.

Le fait de toute personne de céder à titre gracieux ou onéreux son dossard engagerait sa responsabilité et celle du remplaçant. Une procédure existe et doit être respectée.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne hors procédure, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible, porté et placé sur le torse ou dans le dos lors de la course.

Les inscriptions se font en ligne sur le site http://www.frappadingue.fr, et exceptionnellement par courrier à l'adresse de l'association.

Le système d'inscription peut vous établir une facture reprenant les frais engagés.

Une assurance annulation vous est proposée au tarif de 10 euros. Elle vous garantit le remboursement à 100% de votre inscription jusqu'au SAMEDI minuit (J-8) sans aucun justificatif puis 50% jusqu'au JEUDI MINUIT (J-4) précédant l'événement.

Une option changement de nom est disponible au tarif de 10€. Elle vous donne la possibilité de changer le nom de votre place jusqu'au moment du retrait des dossards.

Le T-shirt FRAPPADINGUE est disponible sous forme d'option au tarif de 5 euros lors de votre inscription. Si l'organisateur est dans l'incapacité de satisfaire votre demande concernant la taille souhaitée, la somme de 5€ vous sera reversée.

Il sera possible de l'acheter sur place (au retrait des dossards) au tarif de 10 euros (sous réserve de disponibilité des tailles).

SANCTIONS

L'organisation se réserve le droit d'écarter de l'épreuve toute personne qui ferait encourir un risque à autrui (fumigènes et feux de Bengale notamment), ne respecterait pas les consignes des contrôleurs de course, et porterait atteinte à la propreté des lieux.

Tous les obstacles sont contournables.

Il n'est pas prévu de temps limite, toutefois l'équipe de fermeture du parcours pourra, à sa libre appréciation, faire arrêter un concurrent et demander son retour avec le véhicule dédié au ramassage des abandons.

HORAIRE DE LA MANIFESTATION

Ses informations seront accessibles sur le site internet <u>FRAPPADINGUE.FR</u> 15 jours avant l'épreuve, l'horaire du briefing et des heures des vagues seront communiquées via la liste des inscrits.

CLASSEMENT

Il est prévu un unique classement SCRATCH au temps sans catégorie. Il n'est pas prévu de remise de primes aux vainqueurs. Seuls les participants de la vague 1 seront chronométrés et peuvent prétendre au podium.

MATERIEL FORTEMENT CONSEILLE

L'organisation ne fournit pas de matériel. (Gants recommandés)

Le participant s'engage à s'équiper selon les conditions météos annoncées.

En cas de météo délicate (vent, froid...), nous vous conseillons vivement de prévoir quelques éléments de plus.

DROIT A L'IMAGE-NEWSLETTER-CNIL

Par le présent acte, j'accorde aux parties sus nommées et aux ayants droits (tels que partenaires et médias), la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve. Ces éléments peuvent être utilisé en totalité ou partie, à exploiter, son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre des courses de cet événement en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par les dispositions.

L'inscription à l'épreuve implique obligatoirement pour le participant l'abonnement aux newsletters de cette épreuve. Elles permettent de communiquer toutes les informations pratiques et nécessaires pour la préparation et le déroulement de l'épreuve.

Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées.

L'organisation informe les UTILISATEURS que les données à caractère personnel (adresse électronique, adresse postale, nom, prénoms) recueillies via le formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement informatisé à des fins d'information, de prospection et d'envoi de newsletters. Un traitement des données de connexion peut être réalisé à des fins purement statistiques. L'organisation est également susceptible d'utiliser les données à caractère personnel des UTILISATEURS pour satisfaire, le cas échéant, ses obligations légales et/ou réglementaires. Le fichier est déclaré auprès de la CNIL. Les destinataires des données à caractère personnel sont les préposés du service client de l'organisation. Conformément à la loi n° 78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les UTILISATEURS disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données à caractère personnel les concernant. Toute demande d'exercice du droit d'accès, de rectification ou d'opposition doit être effectuée par écrit, être signée par le demandeur, comporter l'adresse à laquelle devra être adressée la réponse, être accompagnée d'un justificatif de son identité et envoyée à l'adresse suivante : Association La Salicorne, Centre Opalopolis, 62630 Etaples.

ASSURANCES

L'organisation souscrit une police d'assurance responsabilité civile organisateur auprès d'une compagnie d'assurance, conformément à la législation en vigueur : contrat –MMA –cabinet PAGET-DEVINS à Chambéry. Cette police garantie la responsabilité civile des organisateurs de l'association LA SALICORNE pour les dommages causés aux tiers, dans le cadre de l'application du présent règlement, de ses annexes, et de l'ensemble des directives de course

Toute réclamation, en particulier en cas de blessures, devra être faite par écrit en français en rappelant les coordonnées du participant et adressée au siège de l'association dans un délai de 5 jours après l'épreuve. Passé ce délai aucune réclamation ne sera acceptée.

SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

Il y aura des postes de secours implantés en divers points sur le parcours. Ces postes sont en liaison radio ou téléphonique avec le PC de la course. Une équipe médicale de régulation est présente pendant toute la durée de l'épreuve au PC course.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :

- en se présentant à un poste de secours
- en se présentant au bénévole sur un atelier
- en demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours. N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions. Les secouristes sur avis médical et les médecins officiels sont en particulier habilités :

- à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
- à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger

ABANDON

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un atelier. Il doit alors prévenir le responsable de l'obstacle afin qu'il prévienne l'équipe de secours.